

INGÉNIEUR TRAVAUX

De l'ébauche du projet à la réalisation, l'ingénieur travaux (génie civil, bâtiment et travaux publics) est responsable de l'exécution et de la qualité des ouvrages réalisés.

Il gère des chantiers de nature et de complexité variés. Responsable de l'opération de construction ou de réhabilitation, de son lancement jusqu'à la livraison finale. En collaboration avec les ingénieurs des bureaux d'études, il conçoit et organise les méthodes pour réaliser l'ouvrage, les plans, les budgets tout en étant en relation directe avec les intervenants externes (architectes, clients, fournisseurs, sous-traitants...). Il pilote l'ensemble des équipes, tout en étant garant du respect des normes, des budgets et des délais.